

M. Léon Leclercq, entrepreneur, rue de la Station, à Avevaux, demande des nouvelles de M. Aimé Leclercq, directeur de l'usine de Châtillon, à Châtillon (près d'Arion). Toute la famille ici se fait beau.

Namur, 27 octobre 1914.

Monsieur le Directeur,

Je demande à votre estimable journal, qui devient chaque jour de plus en plus le centre des pensées intimes de ceux qui souffrent et qui jettent un appel, ou de ceux qui s'interrogent sur les douleurs des autres de bien vouloir publier ces lignes.

Un article paru dernièrement et signé « Une misère de maison » est, je trouve, non seulement d'une loge que digne d'attention, mais il est doublé d'une humanité exquise.

N'est-ce pas une amère déception de voir ces « loges » de pâtisseries régner de friandises, alors que nous sommes à la veille d'être rationnés de pain?

Entre deux maux il faut choisir le moindre et la ramasse des pâtisseries, sur le travail qu'il donne à quelques jeunes ouvriers, n'est-ce pas à comparer avec la « misère de maison » qui est en plus de leur famille.

Il est lamentable de voir la veuve traînant ses orphelins sur un chemin de terre qui mange également un égaré de la vie, mais le pain qu'il dédaigne.

Nous espérons sincèrement que votre bon journal se fera l'interprète auprès des personnes qui pourraient user en ces temps de leurs bons conseils et de leur expérience dans l'intérêt et le bien de chacun.

Une amie des pauvres.

N. D. L. R. — Nous nous faisons un devoir d'accueillir toutes les correspondances relatives à la situation actuelle et aux divers moyens d'y remédier, mais il est de toute équité de ne pas en quoi ce soit à telle ou telle catégorie de commerçants. Il faut chercher à concilier l'intérêt général avec les intérêts particuliers, d'une façon juste et raisonnable.

Les paiements en banque

Monsieur le Rédacteur,
Un encaisseur de la Banque nationale s'est présenté hier chez moi avec un bordereau m'invitant à passer dans ses bureaux pour payer une traite. Ayant toujours fait honneur à mes engagements, je me suis donc rendu à la Banque pour le payer.

Or, celle-ci n'a pas voulu accepter mes billets allemands, disant qu'elle ne prenait que de la monnaie belge. N'en ayant pas, je n'ai pu, malgré mon bon vouloir, faire face à cette échéance.

Que dois-je faire, M. le Rédacteur, ne recevant en paiement, dans mon commerce, que des billets allemands?

Et moi, on m'oblige à les prendre!

Pratiques superstitieuses

Un de nos amis nous écrit :
Ne pourriez-vous signaler à nouveau la supercherie de cette formule, trouvée dans un boulot?

Combien de gens, peu instruits, y attachent une croyance qui n'a rien de commun avec la Foi, et de nature à détruire en eux les vraies notions de la religion!

Voici cette prière :

« Chaine de prières pour la paix.
« Seigneur Jésus Christ, nous avons tous recours à vous! Dieu grand, Dieu saint, Dieu de paix, prenez pitié du genre humain; défendez-nous contre la fureur de l'ennemi; et pardonnez-nous péchés afin d'être éternellement avec vous. Ainsi soit-il. »

Et voici les recommandations qui suivent :
« Cette prière a été faite à Jérusalem pendant la fête et recommandée par l'archevêque. »

« La personne qui l'écrira pendant 9 jours et l'enverra à 9 personnes différentes aura, le 9^e jour, une grande joie et elle sera préservée de toutes les calamités pendant 3 ans. »

« Refuser de prêter cette prière, c'est attirer le malheur. Ne briez pas la chaîne; envoyez la copie textuellement et sans y ajouter, laissez à Dieu le soin d'amener la foi dans les âmes. »

Nous le répétons : c'est la superstition et la superstition, et loin de recommander de telles pratiques, l'autorité religieuse les interdit comme contraires à la vraie piété.

En verrerie

Des ouvriers verriers nous écrivent :
Je lis avec attention votre journal. J'y ai vu que l'ouvrier belge peut aller travailler aux forts et aux tranchées, mais qu'on ne peut, bien entendu, l'y obliger. J'y ai vu que l'on engageait les patrons à faire reprendre le travail. Mais je n'ai jamais vu que les Verreries d'Herbatte et de Jambes puissent travailler.

Cependant, nos dévoués directeurs des usines du Val-Saint-Lambert le feraient avec le plus grand plaisir si on pouvait leur donner le moyen de faire transporter dans leur établissement le charbon, la soude, les matières premières nécessaires pour fabriquer le verre.

Comme vous le savez, Monsieur le rédacteur, nous verriers, nous ne pouvons nous rendre à d'autres travaux parce que nos machines « entes » à la chaleur et que nous ne pouvons en aucun cas nous en servir pour les besoins des autres que la nôtre.

Anna de tous nos camarades des Verreries d'Herbatte et de Jambes, nous vous demandons si vous n'auriez pas la bonté de vous faire notre intermédiaire auprès du Gouvernement militaire. Les verriers vous seront très reconnaissants si vous pouvez les sauver de la misère qui va venir.

Les ouvriers d'Herbatte et de Jambes

AVIS

Le Collège de bourgmestre et échevins a l'honneur d'interdire les personnes que la chose concerne qu'aucun travail de peinture ne pourra être exécuté sur les monuments, croix, etc., dans les cimetières de la ville, du 30 octobre courant au 4 novembre prochain.

Namur, le 28-10-14.

(Communiqué.)

ARRÊTÉ

Les décrets pendant lesquels doivent être faites les tranchées et autres actes conservant les recours des usagers par l'arrêté du 23 septembre 1914 (n° 4 du « Bulletin officiel des lois et arrêtés » pour le territoire belge occupé) sont prorogés à nouveau par le présent arrêté jusqu'au 30 novembre 1914.

Bruxelles, le 21 octobre 1914.

Le Gouverneur Général en Belgique,
Baron de BERTHOUT,
Feldmarschall.

COMITÉ DE SECOURS aux familles nécessiteuses

Liste de souscription
de Saint-Aubain et Saint-Loup

Un patron 100 00
Mme Ad. M. Join 100 00
M. et Mme Henri Hamoir 50 00
M. et Mme Raet 25 00
Mme Everaert Stevenart (4^e vers.) 20 00
M. et Mme Louis Lange (3^e vers.) 20 00
M. et Mme Maurice Servais (3^e vers.) 20 00

M. An. Rous, Torciet, veuve Dechamps, Jules Dupont-Sobet, Pimpuniaux-David, chacun 10 fr.

Mme Falmagne, Anonyme, Mme Dethise, Ch. Lebrun, Mme Bailon-Fournier, Mathieu-Tréguier, Mme Jacquemin, Mme Sterpin (2^e vers.), Altred de Ville, Noël Dermeis, Jns. Leclercq, Mme Lecaille Boulanger, Henri Fillion, docteur Bracconier, Anonyme, chacun 5 fr.

Mme Woltrix, 4 fr.
A. De Waneleer, G. Bayle, chacun 3 fr.
Anonyme, Jos. Deward, E. Moreau, abbé Malchaire, Anonyme, chacun 2 fr. 50.

Mme Dazin, Gelineux-Leroy, G. Ganhy, J. Sterpin, veuve Tépague, Mme Renard, Mme Margot, Mlle Piers, Mme Heyn, Mme Hanse, J. Brasseur, Mathelart, J. Vrieth ff, Assinger, Mlle Charlier, Anonyme, Anonyme, Barotte, L. Witte, E. Lefèvre, V. Fontaine, P. N. Dett, Anonyme, chacun 2 fr.

Anonyme, 1.50; M. Gillet, 1.25.
M. Dandoy, Rustene, Deravet, Mlle Williams-Jacquy, Wain-Oger, Mathot, Strimelle, Polien, Maseau, J. Kler, P. Prévoost, R. Chélet, P. Verrechia, Anonyme, Trussart, N. Henry, chacun 1 fr.

M. Godefroid, Mlle Piarard, Mme Feron, Mme Robert, Z. Oger, Fontaine, Th. Brucaux, Varise, Hanse, Mme Dessy, Marin, Anonyme, chacun 0.50.

M. Vangrundenheck, Baugnée, chas 0.25.

Dons remis à M. Dersaux :

Vente de lait par Suzanne Angelroth 25.00
Reliquat de la souscription pour la messe Saint-Luc 14.85
M. Adolphe Weismel 10.00

AVIS IMPORTANT

L'Administration communale de Namur a décidé que l'inhumation des corps enterrés au cimetière provisoire d'Asly-Moulin aura lieu le jeudi 29 octobre à 10 heures du matin (heures allemandes).

Une seule personne de chaque famille sera autorisée à venir reconnaître le corps du parent défunt. Personne ne pourra accompagner le transport au cimetière.

Les familles qui fournissent les cercueils doivent faire porter ceux-ci avant l'heure sus-indiquée à Asly-Moulin.

Pour connaître l'emplacement des fosses où seront inhumés leurs défunts, les familles pourront s'adresser à l'inspecteur des inhumations au cimetière de Bréguesse.

Le bourgmestre,
FERNAND GOLENVAUX.

Conseil de prud'hommes d'appel de la province de Namur

Le greffier du conseil de prud'hommes d'appel sera installé provisoirement, 4, boulevard Frère-Orban, à Namur, et sera ouvert au public le mardi, de 15 à 16 heures.

Le greffier de la juridiction,
H. DE SAINT-OMER.

Pour faire du sel blanc avec le sel gris

Mettez 2 kilos de sel gris dans un récipient émaillé bien propre et jetez sur le sel 3 à 4 litres d'eau chaude.

Laissez reposer pendant un jour.
Lorsque l'eau est redevenue limpide, transvasez la avec soin dans une casserole et faites bouillir (sans couvercle).

Dès que l'évaporation sera terminée, vous trouverez dans votre récipient du sel blanc comme neige.

La déperdition en poids ne dépasse pas 5 à 6 %.

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de M. François DEBBRY, pieusement décédé à Salzinnes le 27 courant, à l'âge de 69 ans, administré des Sacraments de N. M. la Sainte Eglise. Les obsèques seront dites demain jeudi à 2 h. 1/2 (h. b.), en l'église de Salzinnes.

Selon la volonté du défunt, il n'a pas été adressé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu.

On nous annonce la mort de M. Jean DEMOULIN, industriel, membre du Comité d'Exécution de la Banque Nationale à Philippeville, chevalier de l'Ordre de Léopold, né à S. rasing le 25 décembre 1854, décédé à Charleroi (Quai de Brabant, n° 38) le 26 octobre 1914, mari des Secours de la Religion.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Antoine, à Charleroi (Ville-Basse), le jeudi 29 octobre, à 10 h.

Bibliothèque communale

La bibliothèque communale est ouverte tous les jours non fériés, sauf le lundi, de 3 h. à 5 h. (heure allemande) et le dimanche de 11 h. à 1 h. (Communiqué.)

ARRÊTÉ

L'arrêté du Roi des Belges du 3 août 1914, concernant le retrait de fonds sur les dépôts en banque, reste en vigueur jusqu'au 30 novembre 1914 avec la restriction qu'il a subie par suite de l'arrêté du Roi des Belges du 6 août 1914 et avec l'extension qui lui a été donnée par l'arrêté du 10 septembre 1914 (n° 4 du « Bulletin officiel des lois et arrêtés » pour le territoire belge occupé).

Bruxelles, le 21 octobre 1914.

Le Gouverneur Général en Belgique,
Baron de BERTHOUT,
Feldmarschall.

AVIS

Dans la nuit du jour de l'armée belge du 8 octobre 1914, trouée à Anvers, il est affirmé que les prisonniers belges seraient incorporés dans l'armée allemande et employés dans les combats contre la France.

Cette affirmation est fautive. Dans l'armée allemande on ne peut incorporer que des sujets allemands.

Bruxelles, le 21 octobre 1914.

Le Gouverneur Général en Belgique,
Baron de BERTHOUT,
Feldmarschall.

Dernières Nouvelles

Communiqué officiel
allemand

Le grand quartier-général annonce que les troupes allemandes, à l'ouest du canal de l'Yser, entre Nieupoort et Dixmude, places qui sont encore tenues par les Belges, ont attaqué ceux-ci, qui se défendent opiniâtement.

L'escadre anglaise prenant part au combat a été forcée, par le feu de la lourde artillerie, de se retirer; trois navires ont reçu des coups en plein flanc. L'escadre entière s'est tenue, le 25 après-midi, hors de portée de la vue.

A Ypres, le combat s'est arrêté. Au sud-ouest d'Ypres et à l'ouest-sud-ouest de Lille, les troupes allemandes sont en progrès.

Dans un combat ardent de maisons en maisons, les Anglais ont subi des grandes pertes; ils ont laissé aux mains des Allemands plus de 500 prisonniers.

Au nord d'Arras, une violente attaque française a échoué. L'ennemi a subi, du fait de notre feu, de fortes pertes.

Sur le théâtre de la guerre à l'Est, l'offensive allemande vers Aastrow reste favorable; le combat près d'Iwangorod reste favorable; la décision n'en est pas encore assurée.

Torpilleur anglais perdu

Londres, 24 oct. — Le « Times » dit que le torpilleur anglais « Dejadon » a touché la côte au nord de l'Ecosse. L'équipage est sauvé. Le navire est perdu.

(« Köln. Zeitung », 25 oct.)

Le problème à résoudre

Les résultats obtenus
Ce qui reste à faire

Nous donnons cet article d'un journal allemand à titre uniquement documentaire. Nous en avons trouvé deux autres dans les réserves à faire et les protestations à formuler contre plusieurs des affirmations qui s'y trouvent contenues.

À la séance de clôture du Landtag prussien le ministre d'Etat von Delbuck prononça les paroles suivantes : « Chacun sait que nous sommes de taille à persévérer, jusqu'à ce que la victoire soit nôtre. Ces paroles ont inspiré à un collaborateur du « Deutscher Tagblatt » le D^r St... les lignes suivantes :

« Persévérer jusqu'à la mort! C'est la seule solution. Nous savons tous d'où nous est venue cette guerre.

La vanité napoléonienne de la France de 1870-1871, et son leuvert de l'idéalisme, elle voulait reconquérir l'Alsace-Lorraine.

En même temps que la France, la Russie aussi poursuivait à une solution par les armes. Le sentiment de servilité vis-à-vis du baillieu de l'Occident s'effaçait; s'effaçait ici à la volonté décidée de bouleverser l'Autriche-Hongrie en vue de la suprématie dans les Balkans.

L'Angleterre surtout avait avec un art diabolique les sentiments bellicieux contre l'Allemagne, parce qu'elle voulait détruire l'expansion de son commerce mondial et l'équilibre de sa puissance maritime.

Chaque de ces trois puissances avait une part égale dans le dessein criminel de nous tomber dessus au moment propice avec leurs forces triples : la France en voulait à notre existence nationale, la Russie à l'existence de notre alliée, l'Angleterre à notre situation politique mondiale.

Ce furent là les mobiles de la guerre. En eux nous trouvons aussi embryonnairement les données et les vues que nous devons poursuivre et solutionner jusqu'au jour de la victoire, si toutefois il nous est possible d'écarter les dites causes de guerre pour les temps futurs, et d'assurer une paix durable.

Le but de la guerre est donc triple :
1. Vis-à-vis de la France, nous devons conquérir à nouveau par les armes notre existence nationale de 1870, et nous devons aussi anéantir une fois pour toutes le Napoléonisme, toujours vivace sous la 3^e République.

2. Vis-à-vis de la Russie, il s'agit de conquérir à jamais notre sécurité et celle de notre avenir et de faire reconnaître dans les Balkans la suprématie austro-hongroise.

3. Vis-à-vis de l'Angleterre, nous devons gagner une absolue égalité de droit et une absolue égalité de condition dans le domaine du commerce mondial, des communications internationales et des possessions coloniales.

Il faut admettre que, jusqu'à présent, ces données formidables n'ont été réalisées que pour partie infime. Mais ce que nous avons atteint ne doit cependant être déprécié en aucune manière.

La Belgique est conquise avec ses villes fortifiées, avec ses trésors. Son Roi et son gouvernement ont fait à l'égard de la protection de la France et de l'Angleterre. C'est là en vérité une grande œuvre. Et pourtant chacun sent que nous n'avons pas fait la guerre en Belgique à cause de ce petit Etat.

Nous ne voulons pas le moins du monde attendre la Belgique dans son existence politique, et ce n'est que parce que ce petit Etat, dans son aveuglement, laisse abuser de lui sur l'échiquier de la Triple-Entente, que nous sommes l'écarté de cet échiquier.

Mais, encore une fois, la conquête de la Belgique n'a pas été un but de la guerre, encore que la possession de la Belgique, dans les conjonctures actuelles, représente pour nous un grand pas dans la lutte future.

Contre la France, nous avons porté de grands coups; nous avons occupé des parties importantes de son territoire; comme un mur de fer, notre armée de l'Ouest se dresse devant les 500 kilomètres de front de l'armée franco-anglaise, et pousse celle-ci avec une certitude fatale à sa perte. Mais la France n'est pas encore vaincue.

Avec une naïveté enfantine — la sénérité, même celle des nations, prend des allures enfantines — elle s'attache encore à la formule magique de « la revanche », et confie aux forces alliées le soin de compenser son impuissance.

Cette confiance optimiste dans la force des autres et la force de la France, qu'elle soit en guerre; cette même confiance est encore toujours la flamme qui soutient l'enthousiasme guerrier de l'armée française.

C'est pourquoi pour cela qu'il est si important que nous ne soyons pas nous-mêmes à l'origine de la France.

qui, provisoirement, nous empêchent d'imposer à la France la paix définitive, abstraction faite de ce que nous devons vaincre, à cause d'elles-mêmes, la Russie et l'Angleterre.

La Russie a été quelque peu faible; ses deux doties sont condamnées à l'inaction, des armées entières ont été anéanties, un formidable parc d'artillerie a été mis hors d'usage; l'offensive contre la Prusse orientale a échoué, et sur la ligne de la Vistule et de la San, l'armée russe se confine dans la défensive.

Mais la Russie n'est pas le moins du monde vaincue; la source de ses réserves de guerre est pour ainsi dire inépuisable; ses puissantes citadelles ne peuvent être forcées que successivement; malgré des pertes formidables, la supériorité de son artillerie est encore grande; et l'hiver approche, le grand allié historique des armées russes vaincues. Mais ce qui l'empêche encore en importance, c'est ce fait que la Russie croit encore à la victoire, avec une foi aussi inébranlable que la nôtre.

Et l'Angleterre maintenant? Nous sommes à peine au début des opérations de guerre avec l'Angleterre.

Les 40 à 50.000 hommes perdus sur le sol français, les pertes en navires très sensibles dans la mer du Nord et sur les mers éloignées, la perte de la côte belge, tout cela, ce sont des coups sensibles pour l'orgueil britannique, mais ils sont trop petits pour faire plier le pays; et, à un autre point de vue, ils sont trop grands pour ne pas créer en Angleterre un atmosphère combattive impénétrable.

« Sera tout d'abord provoquée officiellement par les discours des ministres d'Etat anglais. »

Pourtant, nous devons attendre l'Angleterre à mort, si nous voulons que la guerre ne soit pas une tuerie stérile.

Et maintenant, nous posons la question : Qui peut le mieux supporter une guerre de longue durée, nous ou nos adversaires?

Lorsqu'on a lu les journaux anglais et que, le cœur serré, on a entendu cette menace terrible d'une guerre de vingt ans, on pourrait admettre que l'Angleterre est la plus grande indécision à ce que la guerre dure longtemps. Les arguments sont trop connus pour qu'on doive les répéter ici.

Cependant, nous devons rester bien convaincus de ceci : qu'une longue durée de la guerre deviendrait dangereuse non pas pour nous mais pour nos adversaires. Le général von Hindenburg, dans un télégramme en réponse à des félicitations, s'est dernièrement servi de cette phrase : « Il faut espérer que la guerre durera jusqu'à ce moment où tout se soumettra à notre volonté. »

Cette parole nous paraît très significative parce que, dans son langage, elle renferme un programme de la guerre.

Le général sait que si nous y mettons le temps, c'est pour triompher, et pour voir mûrir le fruit de notre victoire.

Le grand coup à porter à la Russie demandant le temps, le grand coup à porter à l'Angleterre, en demandant le temps.

L'Egypte, l'Afrique septentrionale, l'Afrique du Sud, l'Afghanistan, l'Inde, la Turquie entière sont entrées en fermentation. Là aussi, le temps seul peut porter remède.

L'entente sainte la vérité sur les défaites anglaises, françaises et russes; toutes les tentatives de nos ennemis de nous enlever les fils de nos songes, pour nous faire des nations, avortent avec le temps.

Bref, nous sommes en droit de dire : « Il faut espérer que la guerre durera jusqu'au moment où tout sera vaincu par notre volonté, jusqu'au moment où le jour sera atteint par les succès de nos armes. Et nous tiendrons tous bon jusqu'à la fin. »

(« Deutscher Tagblatt », 23 oct.)

Pensées diverses

Domini orbis non ferro, sed ligno.
Le Christ a conquis l'Univers non par le fer mais par le bois, par la Croix.

Dieu ne se plaît pas aux vengeances stériles, et c'est pour sauver qu'il flagelle.

P. OLLIVIER.

Pourquoi Dieu permet-il la guerre?

La guerre est horrible comme les bœufs du ciel et de la terre, mais, comme eux, elle nous vient de Dieu! N'oublions jamais que l'homme peut tout supporter, si ce n'est une longue suite de jours ensoufflés. La guerre peut devenir une victoire de l'homme sur lui-même, un renouveau religieux et moral. Si l'on perd de vue cette fin suprême de la guerre, tous les victoires d'une nation s'en vont en brail et on finit comme le sifflement des balles et l'éclatement des obus.

H. MOHR.

La bataille de Lépante

C'est le 7 octobre 1571 qu'eut lieu la grande victoire que la flotte chrétienne remporta à Lépante sur la flotte musulmane.

La sagesse et la vaillance des Papes ont mérité la reconnaissance de l'Europe pour avoir préservé par les guerres saintes contre le mahométisme envahisseur toute la race humaine de descendre jusqu'aux plus profonds abîmes de la servitude et de la barbarie. Ces paroles étaient écrites par un protestant il y a près d'un siècle, et elles peuvent servir de leçon aux chrétiens qui d'aujourd'hui la plus élémentaire justice aux Pontifes qui ont sauvé la civilisation dont nous sommes si fiers.

« Le vainqueur de Lépante a dit un écrivain, fut moins Don Juan d'Au riche que saint Pie V. »

Cette immortalité, à écrit de son côté le célèbre Cervantes, qui y assista et l'honneur d'y être blessé, brisa l'orgueil ottoman, et détroupa l'univers qui croyait les flottes turques invincibles. Elle fut, ajoute-t-il, la circonstance la plus mémorable que virent les siècles passés ou présents et que peuvent attendre les siècles à venir. »

Par l'effet de ce vent de la misérable politique des princes chrétiens, le Croissant s'était relevé de sa honte, et, juste cent ans après nous entendons Bossuet signaler à Louis XIV « belot sans le persévérer d'agir, — les progrès effrayants de l'islamisme guéri de sa ornelle blessure. » Je vois cet ennemi déclaré du nom chrétien abattre sous son Croissant la Croix de Jésus-Christ, soutenir avec tant d'armées les blasphèmes de Mahomet contre l'Evangile, diminuer tous les jours la chrétienté par des armes si fortunées, et cependant Dieu le voit du plus haut des cieux assis sur le trône du grand Constantin et il ne craint pas de lui abandonner un si grand empire comme un présent de peu d'importance. O vanité de la grandeur humaine, etc. »

Cependant, comme Dieu n'a rien de plus cher que la liberté de son Eglise, il encourage dans sa grande pitié pour elle, Sobieski. En 1671, il triompha des Turcs dans une suite de combats que l'on appela la Campagne merveilleuse, et en 1683 il délivra Vienne contre la prise allée consommée à nouveau la ruine de la Chrétienté.

Oh! que le monde de ce jour de l'Evangile de Jésus-Christ et des Pontifes de Rome!

Ecole professionnelle Saint-Luc

Les cours du soir, qui commencent le 16 à 18 heures, sont retardés d'une heure à partir de ce jour. — Provisoirement, ils se donneront de 17 à 19 heures.

Ecole professionnelle des Métiers

77, rue des Brasseurs, Namur
On nous informe que la direction voudrait tenir la rentrée des cours tout au moins de ceux d'entre eux qui rempliraient suffisamment d'adhérents.

Les cours seraient donnés de 17 à 19 heures. Cours enseignés : écriture, plomberie, ferronnerie, menuiserie, menuiserie, couture et coupe, garniture. Cours théoriques et pratiques.

Les inscriptions seront reçues dimanche prochain, 1^{er} novembre, de 10 à 12 heures (h. b.). Conditions : être âgé de 14 ans et avoir terminé son école primaire.

En vue d'éviter les attroupements, les jeunes gens sont priés d'attendre à leur arrivée devant le local.

ANNONCES

La poste ne fonctionnant plus, les intéressés ont prié de faire retirer au bureau du journal les lettres en réponse aux annonces initiales ou numéros :

8113 — 8187 — 8189 — 8229 — 8242
8346 — 8380 — 8382

B. E. 8269 L. A. J. 8456
V. D. 8307 A. T. R. 8573
A. G. 8336 A. V. 8639
W. X. N. 8354 O. A. 847

A. B. 8388 H. M. 8681
A. B. 8393 A. R. 8 8 8
E. D. 8452 V. G. 8666
W. X. 8486 D. G. 8762
P. D. 8494

Collège Notre-Dame de la Paix

Dans le but d'éviter aux difficultés que présentent les déplacements, le Collège N.-D. de la Paix recevra des pensionnaires pour les sections des préparatoires, des humanités grecolatines et modernes.

Le prix de la pension reste fixé à 90 francs.

RAVITAILLEMENT

DIMINUTION DE PRIX POUR LES VOYAGES A BRUXELLES

Voyage en voiture fermé le jeudi 29, départ à 6 h. (heure belge). P. D. 8346, M. V. 8354, A. V. 8639, O. A. 847, A. B. 8388, H. M. 8681, A. B. 8393, A. R. 8 8 8, E. D. 8452, V. G. 8666, W. X. 8486, D. G. 8762, P. D. 8494.

Les personnes qui désirent se rendre dans l'importante ville de Bruxelles, peuvent s'adresser chez M. Lonnay, 25, rue Henri Bile, St. Zinn.

8750</